



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE 1

# CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE Ville de Nanterre

### Objectifs et déroulé

Une première séance en plénière a été organisée le 9 octobre 2021 dans l'objectif de travailler sur la thématique de la lutte contre la canicule et les îlots de chaleur urbains. Cette séance a aussi permis d'élire les 5 personnalités qualifiées du CCTE.

#### Le déroulé de la séance a été le suivant :

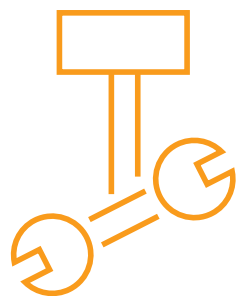
- 10h00** : Introduction générale par les élus Alexis Martin et Emmanuelle Fossati, suivie d'une introduction du sujet sur les îlots de chaleur urbains par Raphaël Martin
- 10h00** : Travail en sous-groupe sur les îlots de chaleur urbains (localisation et solutions)
- 10h30** : Restitution en plénière
- 11h00** : Echanges en plénière avec l'équipe Environnement
- 11h30** : Approfondissement des sujets clés
- 11h50** : Questions et retour sur les éléments positifs et négatifs de la plénière
- 12h30** : Fin de la séance.



## MEMBRES DU CCTE PRÉSENTS

### Les habitant.e.s

- Annabelle MESCLON
- Valérie GALUZZI
- Pierre GUTZWILLER
- Yvon CASTAINGS
- Fabrice DESMARAI
- Léa ZAOUK
- Anne DESPRÉ
- Vivien CHEVALLIER-SERET
- Yannick MAUDUIT



### Les associations

- Isabelle STOIANOFF-NENOFF, Régie de quartier
- Aurélien GUELDRY, Nanterre Foot Fauteuil
- Jacques CAPET, Naturellement Nanterre
- Nelly GELLY, Soupe aux cailloux
- Jean-Yves QUILIN, Mon épicerie
- Caroline JOURET JEMMALI, Handicap Parlons vrai
- Nathalie BUFRERNE, C'est si Bio Jardins solidaires
- Martine FOURNIER, Cerise
- Laurence Dechutter, Nanterre en Transition

### Les représentant.e.s du Conseil municipal des jeunes

- Titouan LUNEAU
- Linda BOUDA.

### Les élu.e.s

- Patrick JARRY, M. Le Maire de Nanterre,
- Alexis MARTIN, maire-adjoint à la transition écologique et au patrimoine communal
- Emmanuelle FOSSATI, conseillère déléguée à la démocratie et participation citoyenne

Certains membres du CCTE étaient absents et excusés lors de la première séance.



### Plusieurs membres de la ville de Nanterre étaient présents dont :

- Anna CORBET, collaboratrice au cabinet du Maire
- Hélène GESTIN, responsable de l'Agora
- Catherine KLEIN, directrice des services de l'environnement
- Raphaël MARTIN, chargé de projet transition écologique et développement durable à la direction des services de l'environnement
- Coralie RICHARD, chargée de projet transition écologique et éducation à l'environnement
- Aldrig VALLÉE, responsable de la mission transition écologique

La séance était co-animée par Olivier PIAZZA de la coopérative des Maisons des intelligences collectives (MIC), Céline STEIGER et Romane BUTIN de l'agence Ville Ouverte, en charge d'accompagner le CCTE.

## INTRODUCTION

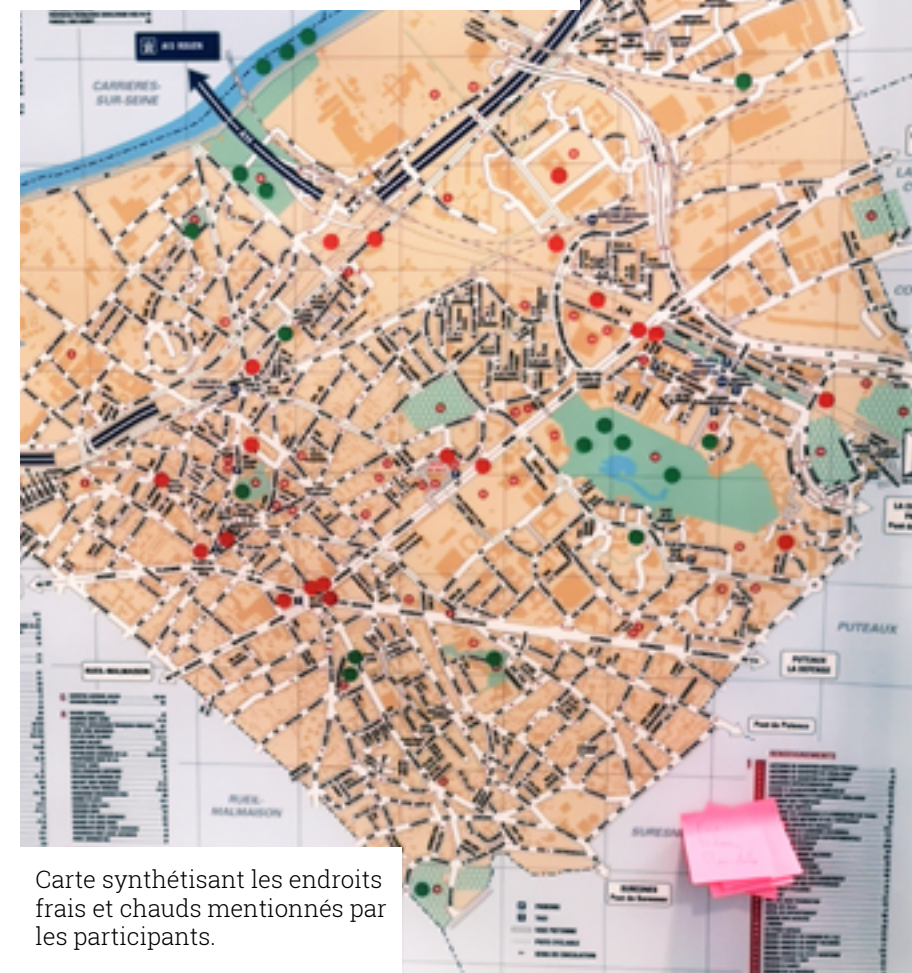
Les élus ont fait un point d'actualité sur les changements au sein de l'équipe municipale. Suite à la démission de **Servane Courtaux**, précédemment maire-adjointe à la transition écologique, **Alexis Martin** reprend la délégation à la transition écologique et patrimoine communal, tandis qu'Emmanuelle Fossati est, depuis octobre 2021, conseillère municipale déléguée à la démocratie et de la participation citoyenne.

**Raphaël Martin**, chargé de projet transition écologique et développement durable, a ensuite présenté les grands enjeux liés à la lutte contre la canicule et aux îlots de chaleur urbains. Les éléments présentés sont en annexe de ce compte-rendu.

## DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Les groupes ont d'abord identifié les espaces ressentis comme frais et chauds, en expliquant leur vécu.

- Les espaces à rafraîchir en priorité sont : le centre-ville ■ la place de la Boule ■ la place Nelson Mandela ■ les terrasses de l'université ■ l'esplanade Patrice Chéreau ■ le jardin des Acacias ■ Le boisement du jardin des Acacias / La pinède ■ les parkings des habitats collectifs et au Petit Nanterre.



Carte synthétisant les endroits frais et chauds mentionnés par les participants.

## DÉFINITION

Un îlot de chaleur urbain correspond à l'élévation localisée des températures, particulièrement des températures maximales de jour comme de nuit, enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones rurales ou forestières voisines ou par rapport aux températures moyennes régionales.

### LES POINTS FRAIS ❄️

- Parc André Malraux (cité 5 fois)
- Berges de la Seine / Parc du chemin de l'Île (cité 3 fois)
- Cimetière-parc du Mont Valérien (cité 2 fois)
- Allée des marronniers (cité 2 fois)
- Jardins des découvertes / Mont Valérien
- Allée Alfred de Musset / Université
- Parc des Anciennes Mairies
- Rue Rouget de l'Isle
- Collège Evariste Galois
- Avenue du Général Gallieni
- Boisement du jardin des Acacias / La pinède / groupe scolaire Robespierre
- Rue du 11 Novembre
- Bordure du groupe scolaire des Pâquerettes

### LES POINTS CHAUDS 🌡️

- Place de la Boule (cité 3 fois)
- Place Nelson Mandela (cité 3 fois)
- Terrasses de l'université (cité 2 fois)
- Rue Maurice Thorez
- Esplanade Patrice Chéreau
- Rue Henri Barbusse
- Rue du Dr Foucault
- Quartier Anatole France
- Terrasses / jardins de l'Arche / esplanade du Stade Arena
- Les Groues
- Rue du Vieux Pont
- Cité HLM Petit Nanterre
- Quartier des Pâquerettes
- Skate parc / chemin de l'Île / parc Hoche
- Gare Nanterre Ville/ place du marché
- Dalle du Serpent
- Esplanade de la Mairie
- Esplanade Charles de Gaulle
- Avenue du Général Leclerc
- Avenue VI Lénine
- Rue Thomas Lemaître
- Avenue de la République





## Comment résorber les îlots de chaleur urbains à Nanterre ?

Les membres du CCTE ont proposé de nombreuses solutions afin de résorber les îlots de chaleur urbains à Nanterre. Ils se sont appuyés sur les fiches-actions élaborées pour l'étude des îlots de chaleur urbains à Nanterre disponible sur le site internet : <https://www.nanterre.fr/2370-une-ville-durable.htm> Les propositions suivantes sont classées en fonction de leur récurrence lors des échanges entre les membres du CCTE. Les fiches-actions peu ou non mentionnées sont les numéros 6, 10, 12, 14.

### 1. Végétaliser l'espace urbain

- Végétaliser les toitures et les murs
- Désimperméabiliser les cours d'écoles
- Supprimer des places de parking pour planter des arbres
- Créer des espaces aqua-végétalisés à l'aide de bacs et de fontaines
- Préserver et sanctuariser les jardins publics et partagés
- Végétaliser les murs par des plantes grimpances
- Planter des arbres sur les places (Chéreau, Mandela, Boule...)
- Favoriser la canopée
- Conserver les espaces verts et les arbres existants dans le cadre des projets urbains (jardin des Acacias, parc André Malraux...)

> Fiches actions : **1** **2** **3** **4** **5**

### 2. Privilégier les matériaux de surface à faible albédo et à grande perméabilité

- Utiliser une matière réfléchissante et perméable
- Imposer les toits blancs dans les permis de construire
- Désimperméabiliser les places de parking (parkings de ALDI et des habitats collectifs)
- Utiliser des revêtements clairs pour la voirie municipale

> Fiches actions : **8** **9**

### 3. Favoriser les modes actifs

- Développer la ville du ¼ d'heure, la piétonnisation et les mobilités douces pour limiter les activités humaines productrices de chaleur
- Ne pas exclure les personnes à mobilité réduite

> **Création d'une nouvelle catégorie de fiche action**

### 4. Autres solutions

- Limiter la densité urbaine dans le PLU
- Construire et rénover les logements éco-responsables en accompagnant incitant et subventionnant les propriétaires et les bailleurs à atteindre une classe énergétique A ou B pour les logements
- Installer des dispositifs temporaires pour répondre à un épisode de forte chaleur (toiles d'ombrage, pergola, système d'appel d'urgence)
- Développer ponctuellement les installations artificielles aquatiques (brumisateurs)

> Fiches actions : **7** **11** **13** **15** **17**



## Comment mettre en œuvre une stratégie ?

Les membres du CCTE sont allés plus loin que les fiches-actions 15 et 16 en accordant une grande importance à la co-construction de la stratégie de lutte contre les îlots de chaleur, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions participatives, expérimentales et réalistes.

### 1. Co-construire avec toutes les parties-prenantes

- Co-construire avec le CCTE, les associations, les services de la ville, les bailleurs sociaux, les habitants...
- Utiliser l'intelligence collective pour trouver des solutions quand on ne peut pas planter des arbres
- Expliciter les solutions mises en place
- Faire un groupe de travail du CCTE sur les îlots de chaleur urbains sur certains quartiers et projets en cours
- Associer les ESAT pour l'entretien des espaces verts
- Favoriser les associations pour cultiver les terrains inoccupés
- Intégrer les propriétaires privés dans les réflexions

### 2. Conseiller, sensibiliser, aider et inciter les habitants

- Sensibiliser l'ensemble de la population pour augmenter la participation et faire accepter les décisions
- Inciter chaque citoyen à végétaliser son espace privé (toitures, balcons...)
- Utiliser des vidéos de sensibilisation percutantes pour réveiller l'intelligence et la conscience collective sur les réseaux sociaux et chaînes locales

### 3. Expérimenter des solutions de court terme

- Penser des solutions de court terme ou ponctuelles pour un effet rapide
- Faire de l'urbanisme tactique en fermant temporairement la circulation
- Partir des atouts de Nanterre : Seine, parcs, allées végétalisées, jardins partagés...

### 4. Cartographier et prendre en compte les contraintes techniques pour favoriser les meilleures solutions

- Prendre en compte les réseaux souterrains qui empêchent l'installation d'arbres en pleine terre, notamment dans les quartiers pavillonnaires
- Trouver un compromis entre la végétalisation et les réglementations qui imposent qu'il y ait de la place pour les mobilités douces, les personnes à mobilité réduite, la circulation des véhicules et le stationnement

## Les prochaines étapes



### LA MAJORITÉ MUNICIPALE

fait un retour sur la manière dont les propositions du CCTE seront intégrées à la lutte contre les ICU et contre la canicule

>> **en janvier 2022**

### LE SERVICE ENVIRONNEMENT

complète les fiches-actions à partir du travail réalisé en plénière

>> **début 2022**



### 3 LE CCTE

continue d'être intégré à l'élaboration de la stratégie de lutte contre les ICU par des petits groupes de travail pour approfondir les réflexions sur des espaces spécifiques, en fonction des contraintes et des arbitrages des services de la Ville de Nanterre

>> **pendant l'année 2022**



### Les retours des membres du CCTE

Les membres du CCTE ont trouvé le thème et les échanges « concrets, intéressants, riches, enrichissants, qualitatifs ».

Cependant, ils étaient nombreux à trouver le temps de réflexion et d'échange trop court et frustrant. Ils souhaitent :

- Laisser plus de temps à l'échange
- Créer des groupes pour approfondir le sujet des îlots de chaleur
- Mobiliser les compétences adéquates en fonction des sujets (experts, urbanistes, chercheurs, etc.)
- Avoir un retour sur la prise en compte du travail effectué par la Ville de Nanterre
- Intégrer les membres du CCTE dans la fixation de l'ordre du jour des prochaines plénières

### Le temps de plénière

Les membres présents du CCTE ont répondu à la question suivante : « quelle durée vous semblerait idéale pour les prochaines plénières ? » Ils ont dû mettre les 3 choix suivants par ordre de préférence.

#### > En choix prioritaire n°1 :

10 membres

ont voté pour une plénière plus longue

8 membres

ont voté pour une plénière de même durée

2 membres

ont voté pour une plénière plus courte

### Le prochain RDV du CCTE

La prochaine séance en plénière du CCTE aura lieu **le samedi 22 janvier de 9h30 à 12h30**. Elle sera notamment consacrée à la bourse de la transition écologique.

### L'élection du collège des personnalités qualifiées

Sur un total de 114 votes, les cinq personnalités qualifiées élues sont par thématique :

- Education :  
Eric PATEYRON (14 votes)
- Engagement militant :  
Patrick VIVERET (14 votes)
- Entrepreneuriat :  
Mélanie DIVARET CATALDO (14 votes)
- Participation citoyenne :  
Mélanie BLANCHETOT (12 votes)
- Urbanisme :  
Michel MATHYS (15 votes)



### L'espace membre CCTE sur la plateforme en ligne [participez.nanterre.fr](https://participez.nanterre.fr)

Un espace en ligne accessible pour les membres a été créé pour permettre les échanges et rassembler les documents relatifs au CCTE.

Connectez-vous via l'e-mail d'inscription qui vous a été envoyé et créez un compte afin d'accéder à cet espace. L'équipe de l'Agora est à votre disposition pour toute question et pour vous accompagner dans la prise en main de cet espace en ligne.

> **Se connecter sur**  
[https://participez.nanterre.fr/](https://participez.nanterre.fr)

### Contact

Pour toute question, l'équipe d'accompagnement du CCTE est joignable :

- par mail : [ccte@mairie-nanterre.fr](mailto:ccte@mairie-nanterre.fr)
- par téléphone à l'Agora : **01 71 11 43 55**